



UNESCO Chair

UnitelmaSapienza

University of Rome

Intangible Cultural Heritage
and Comparative Law



unesco

Chair

La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Burkina Faso

*Dr KI Léonce
Enseignant-chercheur
Centre universitaire de Gaoua
Burkina Faso*

UnitelmaSapienza.it

Plan de l'exposé

- I. Typologie
- II. Cadre juridique de protection et de promotion
- III. Mesures de sauvegarde
- IV. Menaces

II Patrimoine Culturel Immatériel

Aux termes de la loi 024 portant protection du patrimoine culturel au Burkina Faso, on entend patrimoine culturel Immatériel, **les pratiques, représentations, expressions, connaissances, savoir-faire ainsi que les Instruments, objets, artéfacts et espaces culturels qui leur sont associés, que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les Individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.**

I. Les domaines du patrimoine culturel immatériel au Burkina Faso

1. les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ;
2. les arts du spectacle ;
3. Les pratiques sociales, les rites et événements festifs;
4. les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
5. les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

I.1. Les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel

1 La langue

Les différentes langues et les langages spécifiques utilisés par les peuples et les communautés et groupes du Burkina Faso

2 La littérature orale

Chant, devise, proverbe, conte, devinette, poésie, légende, mythe, patronymes et matronymes, toponymes, etc.

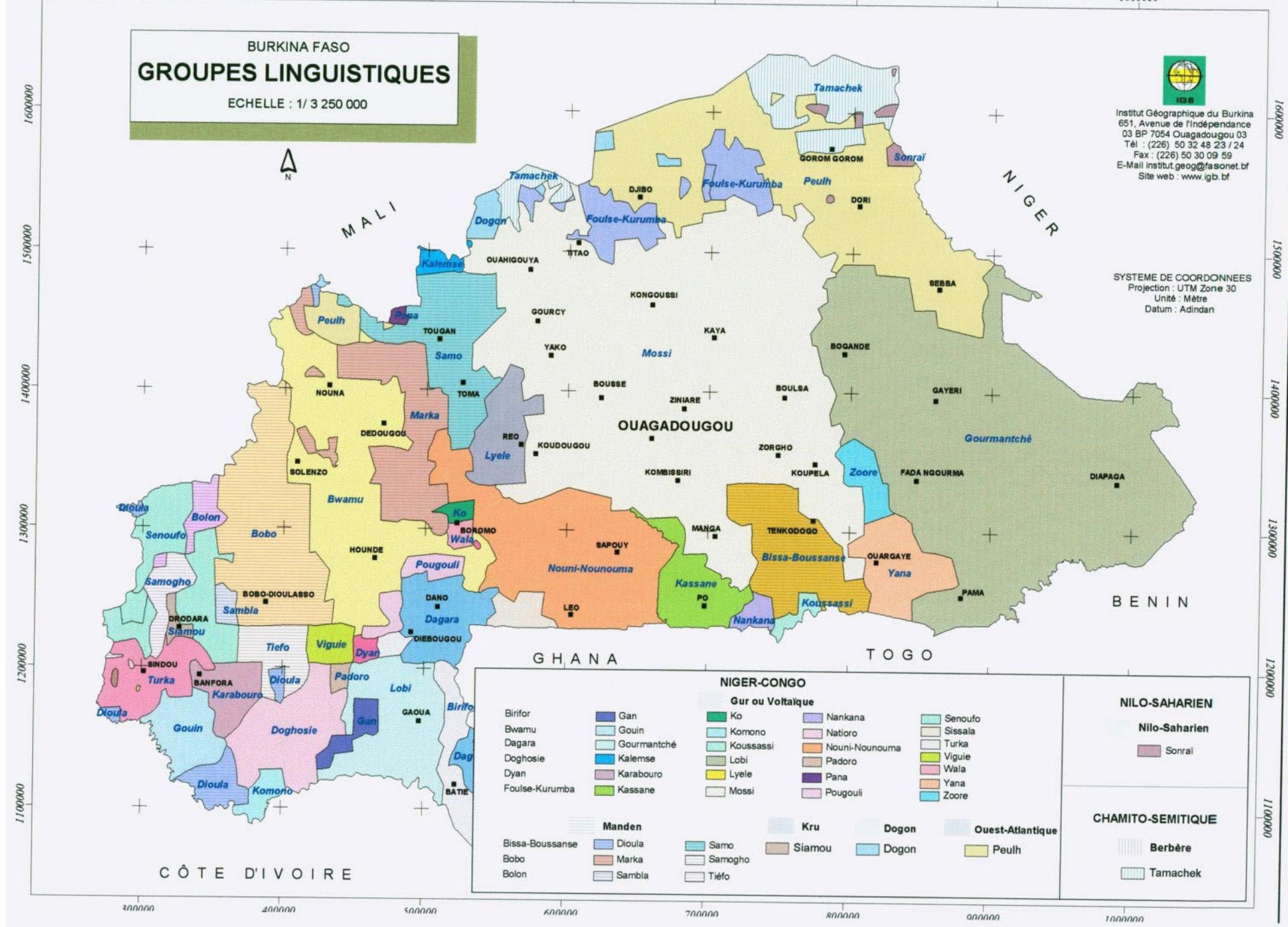
BURKINA FASO GROUPES LINGUISTIQUES

ECHELLE : 1/ 3 250 000



Institut Géographique du Burkina
651, Avenue de l'Indépendance
03 BP 7054 Ouagadougou 03
Tél : (226) 50 32 48 23 / 24
Fax : (226) 50 30 09 59
E-Mail institut.geog@fasonet.bf
Site web : www.igb.bf

SYSTEME DE COORDONNEES
Projection : UTM Zone 30
Unité : Mètre
Datum : Adindan



NIGER-CONGO			
Birifor	Gan	Ko	Nankana
Bwamu	Gouin	Komono	Natiore
Dagara	Gourmantché	Koussassi	Nouni-Nounouma
Doghosie	Kalemsé	Lobi	Padoro
Dyan	Karabouro	Lyele	Pana
Foulse-Kurumba	Kassane	Mossi	Pougouli
			Senoufo
			Sissala
			Turka
			Viguié
			Wala
			Yana
			Zoore
Manden			
Bissa-Boussanse	Dioula	Samo	Kru
Bobo	Marka	Siamou	Dogon
Bolon	Sambila	Tiéfo	Ouest-Atlantique
			Peulh
NILO-SAHARIEN			
			Nilo-Saharien
			Sonrai
CHAMITO-SEMITIQUE			
			Berbère
			Tamachek

I.2. Les arts du spectacle

1 La musique

Les différents rythmes pratiqués par les peuples du Burkina Faso (populaire, de réjouissance, sacrée, thérapeutique, etc.)

2 La danse

Les différents pas de danse pratiqués par les peuples du Burkina Faso (populaire, de réjouissance, sacrée, thérapeutique, etc.)

3 Les arts dramatiques

Différentes formes de théâtralité, bouffonnerie et autres arts comiques

I.3 Les pratiques sociales, les rites et événements festifs

II.3.1 Les pratiques sociales

Les alliances ou parenté à plaisanterie, les mécanismes de médiation sociale, le mariage, les systèmes de filiation, les systèmes d'organisation politique et sociale, les traditions liées à l'art de manger, les arts de la séduction, etc.

II.3.2 Les rites

Les rites initiatiques, agraires, funéraires, d'intronisation, etc.

II.3.3 Les cultes

Les différents cultes traditionnels

1.4 Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers

1. Les connaissances et pratiques ésotériques liées à certaines corporations ou à certaines confréries

Les pratiques liées aux griots, aux forgerons, aux doso, aux croque-morts, aux sociétés de masques, etc

2. La médecine et la pharmacopée traditionnelles

Le diagnostic et le traitement traditionnel de différentes pathologies

3. Les connaissances et pratiques traditionnelles de conservation de la nature

Les différentes méthodes et techniques traditionnelles de conservation de la nature

I.4 Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers

4 Les connaissances et pratiques liées à la détermination des calendriers traditionnels

Détermination des calendriers traditionnels, des calendriers agricoles, etc.

5 Les connaissances et savoir-faire liés à la maîtrise des éléments naturels

Les connaissances et savoir-faire liés à maîtrise du feu, de l'eau, de la pluie, de la foudre, du vent

6 Les pratiques divinatoires

Les différentes pratiques divinatoires pratiquées par les peuples du Burkina Faso

I.4 Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers

7 Le savoir-faire traditionnels liés à l'agriculture

Les méthodes et techniques traditionnelles appliquées dans l'agriculture

8 Les techniques traditionnelles de conservation des produits agricoles

9 Les connaissances et savoir-faire traditionnels liés à l'élevage

I.5 Les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

1 La sculpture

Les technique et connaissances liées au travail du bronze, de la pierre, du bois, de l'argile, des ossements, de la corne, etc.

2 Le tissage

Les techniques traditionnelles de tissage des fils de coton, de la soie et de la laine, etc.

3 La teinture

Les méthodes et techniques traditionnelles de teinture naturelle

4 La vannerie

Les techniques traditionnelles de vannerie.

I.5 Les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

5 La maroquinerie

Les techniques traditionnelles de travail du cuir

6 La poterie et la céramique

Les méthodes et techniques traditionnelles de production des poteries et céramiques

7 Le travail des métaux

Les méthodes et techniques traditionnelles de production et de transformation du fer, de l'or, de l'argent, du bronze, etc.

I.5 Les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

8 L'architecture et la décoration

Les méthodes et techniques traditionnelles de construction, de décoration et de peinture murales, etc.

9 L'art culinaire

Les recettes de préparation des mets, produits alimentaires et boissons traditionnels.

10 L'art capillaire

Les techniques de coiffures et les coiffures traditionnelles.

II La législation

II.1 Textes juridiques internationaux

- **la Convention de La Haye de 1954** pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et des deux protocoles additionnels de 1954 et 1999 ;
- **la Convention de 1970** concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels ;
- **la Convention de 1972** concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel ;
- **la Convention de 2003** pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel;
- **la Convention de 2005** sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles,

II.2 Textes juridiques nationaux

- La Constitution de 1991
- la loi 061/98/AN du 22 décembre 1998 sur les archives nationales du Burkina Faso et ses textes d'application;
- la loi n°032-99/AN du 22 décembre 1999 portant protection de la propriété littéraire et artistique qui consacre les différents régimes de protection des créateurs et du droit d'auteur ;
- la loi n n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso et ses textes d'application;
- la loi n°017-2006/AN du 18 mai 2006 portant code de l'urbanisme au Burkina Faso ;
- la loi n°24-2007/AN du 13 novembre 2007 portant protection du patrimoine culturel au Burkina Faso qui encadre la protection et la promotion du patrimoine culturel et ses textes d'application ;
- la loi n°003-2011/AN portant Code forestier au Burkina Faso qui fixe l'ensemble des principes fondamentaux relatifs à la conservation et à la gestion des ressources naturelles, forestières, fauniques et halieutiques ;
- la loi n°006-2013/AN portant Code de l'environnement au Burkina Faso qui détermine les actions visant la protection de l'environnement au Burkina Faso ;
- la loi ° n° 036-2015/CNT du 26 octobre 2015 portant Code minier du Burkina Faso qui détermine les actions visant la protection du patrimoine culturel dans le cadre d'exploitation de sites miniers

III Mesures de sauvegardes

III.1.1 L'inventaire du patrimoine culturel immatériel au Burkina Faso par un TIP



Quelques bonnes pratiques de valorisation

III. 1. 2 Des mesures fortes de promotion et de valorisation

L'élévation de certains praticiens au titre de trésors humains vivants



L'obtention de l'indication géographique protégée pour le chapeau de saponé et le Faso Dan Fani



Quelques bonnes pratiques de valorisation

III.1.3 L'organisation de manifestations culturelles internationales

La Semaine nationale de la culture



16^e Edition

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DE OUAGADOUGOU
INTERNATIONAL ARTS AND HANDICRAFT TRADE SHOW OF OUAGADOUGOU

28 OCT AU 6 NOV 2022 28th OCT TO 6th NOV 2022

Sous le très haut Patronage de son Excellence Monsieur le Président du Faso

SIAO²²

Thème :
Artisanat Africain, levier de développement et facteur de résilience des populations
African handicraft, lever for development and resilience factor for populations

**SIAO,
la vitrine de l'artisanat africain**

01 BP 3414 Ouagadougou 01 - Avenue Tansoba KIEMA
Tél.: +226 56 45 41 90/ 70 95 93 89 - E-mail: salonsiao@gmail.com ou siao@siao.bf
www.siao.bf - www.facebook.com/SiaoOfficiel/



Prix Galian



Quelques bonnes pratiques de valorisation

III.1. 4 L'organisation de manifestations culturelles internationales



Quelques bonnes pratiques de valorisation

III.1. 5 Le syncrétisme



IV. Menaces

Le mimétisme

L'administration



Le Christianisme



L'Islam



L'urbanisation



Conclusion

- ❖ Un potentiel culturel immense
- ❖ Un cadre juridique favorable mais perfectible
- ❖ Des acteurs qui sous-estiment leur patrimoine culturel immatériel